



L'État, la Région Rhône-Alpes, l'UPA Rhône-Alpes (et ses trois confédérations : CAPEB, CGAD, CNAMS) ainsi que la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Rhône-Alpes s'engagent avec le programme **Atouts** à :

Accompagner, sur tous les territoires de Rhône-Alpes, l'évolution du modèle artisanal pour l'adapter aux enjeux de demain.



Rhône-Alpes Région





L'objectif général d'Atouts se décline en 3 principaux points

Avec plus de **106 000 entreprises artisanales en Rhône-Alpes**, situées aussi bien en zone urbaine que rurale, l'artisanat est présent sur tout le territoire.

L'artisanat en Rhône-Alpes représente un potentiel économique important, réparti sur **plus de 250 métiers**.

L'artisanat emploie en Rhône-Alpes :

- **250 000 salariés** soit 1 salarié sur 4
- **20 000 apprentis**

- Contribuer au développement de l'artisanat en Rhône-Alpes
- Renforcer le rôle majeur de l'artisan dans l'économie de proximité, facteur de lien social
- Intégrer le développement durable dans la gestion de l'entreprise artisanale

ATOUPS SUR LA PÉRIODE 2012-2015

- **3 800 entreprises** accompagnées sur le développement commercial, l'export, la compétitivité, le numérique et l'environnement
- **800 chefs d'entreprise** coachés dans leur phase de transmission
- **plus de 9 000 porteurs de projet** informés et conseillés
- **1 500 diagnostics** sur les ressources humaines
- **près de 21 000 jeunes** confortés dans leur choix d'orientation
- Ainsi que de nombreuses actions sur l'économie de proximité, l'accessibilité, le dialogue social ou encore le développement durable

Atouts, des actions sur mesure qui intègrent les spécificités de l'artisan

- **Prestations de courte durée et à la carte : 1 à 5 jours** pour s'adapter à la disponibilité de l'artisan
- **Prestations spécialisées** pour répondre précisément aux besoins de l'entreprise
- **Prix très accessibles** grâce à la prise en charge financière des différents partenaires
- **Prestations effectuées directement dans l'entreprise** pour mettre en place, avec un spécialiste, des outils adaptés
- **Intervention d'experts spécialistes de l'entreprise artisanale** dûment sélectionnés en fonction de leur compétence et de leur expérience
- **Formations en groupe** pour partager de l'expérience avec d'autres chefs d'entreprise et prendre du recul

Atouts, un programme spécifique pour aider les artisans à développer leur entreprise

- **S'adapter aux évolutions du marché et de la concurrence**
 - Veille concurrentielle
 - Développement commercial
 - Groupement d'entreprises
 - Salons
- **S'adapter aux contraintes légales**
 - Accessibilité
- **Favoriser le développement de l'entreprise sur son territoire**
 - Création d'entreprise
 - Transmission d'entreprise
 - Apprentissage
 - Collectivités
- **Gérer et fidéliser le personnel**
 - Ressources humaines
 - Dialogue social
 - Travailler dans l'artisanat
- **Favoriser la réussite économique de l'entreprise**
 - Stratégie
 - Artisans de proximité
 - Numérique
 - Management de l'environnement

Découvrez les fiches détaillées de chaque domaine d'intervention.

Atouts, des solutions qui prennent en compte les particularités de l'artisan

- **Basé suivant le sujet sur :**
 - un diagnostic pour bien connaître le chef d'entreprise,
 - de la formation en groupe afin de partager des expériences,
 - du conseil individuel dans l'entreprise pour être au plus près de ses besoins.
- **Pour bénéficier :**
 - d'outils de pilotage et de gestion correspondant aux besoins de l'artisan
 - d'un accompagnement sur mesure afin d'être le plus efficace possible
 - d'un suivi dans le temps pour guider et rectifier le plan d'actions si besoin

Atouts, un réel parcours de développement de l'entreprise

Le chef d'entreprise peut, à l'issue de chaque prestation Atouts, faire un point avec un conseiller spécialisé afin d'envisager les suites à donner. **Le programme Atouts est valable pendant 3 ans**, afin de pouvoir construire un réel parcours selon l'évolution des besoins de l'entreprise.

Plus d'information sur www.atouts-artisanat.com





Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou l'UPA de votre département

Ain

CMA : 04 74 47 49 00
www.cma-ain.fr
UPA : 04 74 23 19 50
upa.ain@gmail.com

Ardèche

CMA : 04 75 07 54 00
www.cma-ardeche.fr
UPA : 04 72 85 06 69
upa@uparhonealpes.fr

Drôme

CMA : 04 75 48 72 00
www.cma-drome.fr
UPA : 04 75 02 10 07
upadrome@upadrome.com

Isère

CMA : 04 76 70 82 09
www.cma-isere.fr
UPA : 04 72 85 06 69
upa@uparhonealpes.fr

Loire

CMA : 04 77 92 38 00
www.cma-loire.fr
UPA : 04 77 92 11 30
upa42@wanadoo.fr

Rhône

CMA : 04 72 43 43 00
www.cma-lyon.fr
UPA : 04 72 53 79 29
contact@upa-rhone.fr

Savoie

CMA : 04 79 69 94 00
www.cma-savoie.fr
UPA : 04 79 62 14 80
contacts@upa73.fr

Haute-Savoie

CMA : 04 50 23 92 22
www.cma-74.fr
UPA : 04 50 66 26 66
contact@upa74.fr

